



1846
1866

H. DE BALZAC 21876
126

LA MAISON
DU CHAT-QUI-PELOTE
LE BAL DE SCEAUX
LA VENDETTA

ÉDITION PIERRE-GEORGES CASTEX

BALZAC
—
LA MAISON
DU
CHAT QUI PELOTE
LE BAL
DE SCEAUX
LA VENDETTA



ÉDITION ILLUSTRÉE

CLASSIQUES GARNIER

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

Au milieu de la rue Saint-Denis, presque au coin de la rue du Petit-Lion¹, existait naguère^{2a} une de ces maisons précieuses^b qui donnent aux historiens^c la facilité de reconstruire par analogie l'ancien Paris^{3d}. Les murs menaçants de cette bicoque semblaient avoir été bariolés^e d'hieroglyphes. Quel autre nom le flâneur⁴ pouvait-il donner aux X et aux V que traçaient^f sur la façade les pièces de bois transversales ou diago-

1. La rue du Petit-Lion a disparu, sous le second Empire, lorsque la rue Tiquetonne fut prolongée jusqu'à la rue Saint-Denis.

2. La rue Saint-Denis venait de subir des transformations profondes alors que Balzac écrivait sa nouvelle, en 1829 (voir D^r Vimont, *Histoire de la rue Saint-Denis*, III, pp. 34 sq.) Aussi peut-il se donner la commodité de présenter comme ayant existé à une date encore récente la maison qu'il s'apprête à décrire.

3. Balzac évoque dans le même esprit, au début d'*Une Double Famille*, un dédale de vieilles rues « où les antiquaires peuvent encore admirer quelques singularités historiques ». Plus tard, dans *Les Petits Bourgeois* (p. 5), il rappellera la maison du Chat-qui-pelote et, dans un article de la même époque, se flattera implicitement d'avoir contribué par ses descriptions à préserver le souvenir des quartiers détruits : « Le vieux Paris n'existera plus que dans les ouvrages des romanciers assez courageux pour décrire fidèlement les derniers vestiges de l'architecture de nos pères » (*Ce qui disparaît de Paris*, O.D. III, 606).

4. Dans la *Physiologie du mariage*, Balzac a fait l'éloge de la flânerie : « Flâner est une science, c'est la gastronomie de l'œil; se promener, c'est végéter, flâner, c'est vivre » (*Pl. X*, 620). Les premières pages de *Ferragus*, écrites en 1833, renferment des considérations plus explicites à la gloire du flâneur parisien (*Histoire des Treize*, p. 41).

des passants^a. En altérant cette peinture naïve, le temps l'avait rendue encore plus grotesque¹ par quelques incertitudes qui devaient inquiéter de consciencieux flâneurs^b. Ainsi la queue mouchetée du chat était découpée de telle sorte qu'on pouvait la prendre pour un spectateur, tant la queue des chats de nos ancêtres était grosse, haute et fournie. A droite du tableau, sur un champ d'azur qui déguisait imparfaitement la pourriture du bois, les passants lisaient GUILLAUME; et à gauche, SUCCESSEUR DU SIEUR CHEVREL. Le soleil et la pluie avaient rongé^c la plus grande partie de l'or moulu parcimonieusement appliqué sur les lettres de cette inscription, dans laquelle les U remplaçaient les V et réciproquement, selon les lois de notre ancienne orthographe^d. Afin de rabattre l'orgueil de ceux qui croient que le monde devient de jour en jour plus spirituel, et que le moderne charlatanisme surpasse tout, il convient de faire observer ici que ces enseignes, dont l'étymologie semble bizarre à plus d'un négociant parisien², sont les tableaux morts de vivants tableaux à l'aide desquels nos espiègles ancêtres avaient réussi à amener les chalands dans

1. En soulignant l'aspect « comique » ou « grotesque » de cette enseigne, à laquelle nous trouverions volontiers du charme, Balzac est d'accord avec le goût de ses contemporains. « Tant de grossières absurdités vont enfin disparaître », s'écrie Étienne de Jouy, désespérant de trouver un rapport logique entre les enseignes et les professions (*L'Hermite de la Chaussée d'Antin*). Et lady Morgan : « Je ne connais rien de plus amusant que les allusions classiques et les devises sentimentales qu'on trouve dans les enseignes et l'absurdité de leur application ajoute beaucoup au ridicule de leur effet » (*La France*, I, 54).

2. On peut se demander effectivement, à la manière de lady Morgan ou de l'Hermite, quel rapport existe entre un chat qui joue à la longue paume et un commerce de draperie. Dans son *Histoire des enseignes de Paris* (p. 276), E. Fournier note, sans prendre l'explication à son compte, que, selon certains, le Chat-qui-pelote serait une enseigne à rébus (Chaque y pelote, chacun y trouve son profit). Nous voyons ici que Balzac songe à une autre origine.

leurs maisons. Ainsi la Truie-qui-file, le Singe-vert^{1a}, etc., furent des animaux en cage dont l'adresse émerveillait les passants, et dont l'éducation prouvait la patience de l'industriel au quinzième siècle². De semblables curiosités enrichissaient plus vite leurs heureux possesseurs que les Providence, les Bonne-foi, les Grâce-de-Dieu et les Décollation de saint Jean-Baptiste qui se voient encore rue Saint-Denis³. Cependant l'inconnu ne restait certes pas là pour admirer ce chat, qu'un moment d'attention suffisait à graver dans la mémoire^b. Ce jeune homme avait aussi ses singularités. Son manteau, plissé dans le goût des draperies antiques, laissait voir une élégante chaussure, d'autant plus remarquable au milieu de la boue parisienne, qu'il portait des bas de soie blancs dont les mouchetures attestaient son impatience. Il sortait sans doute d'une nocé ou d'un bal, car à cette heure matinale il tenait à la main des gants blancs⁴, et les boucles de ses cheveux noirs défrisés, éparpillées sur ses épaules, indiquaient

1. Selon Fournier (*op. cit., passim*), il y avait autrefois à Paris une vingtaine de *Singe-vert* et quatre ou cinq *Truie-qui-file*, dont le type originel était une statue en pierre, rue Saint-Antoine : « Rien n'était plus populaire que cette enseigne-là. » Le *Dictionnaire des enseignes* imprimé par Balzac (*O.D.* I, 184) signalait déjà une enseigne *A la Truie-qui-file* rue du Marché aux Poirées (près de la rue de la Cossonnerie). Mais le répertoire dressé par le D^r Vimont révèle qu'il y a eu aussi dans la rue Saint-Denis même une *Truie-qui-file...* et deux *Singe-vert* (*op. cit.* III, pp. 257 sq.). Au lieu du Singe-vert, on lisait dans le manuscrit « le Chat-qui-pelotait » : Balzac désignait donc explicitement cette dernière enseigne parmi celles qui tireraient leur origine d'anciens tableaux vivants.

2. C'est au xv^e siècle, et non au xvi^e comme dans le texte définitif, que Balzac, dans le manuscrit et les premières éditions, faisait remonter la Maison du Chat-qui-pelote.

3. Ces diverses enseignes ont été retrouvées et répertoriées rue Saint-Denis par le D^r Vimont (*loc. cit.*).

4. « Ce serait une étude curieuse que celle du caractère et des actions par l'inspection des gants au lendemain d'un bal ou d'un rout » (*Étude de mœurs par les gants*, *O.D.* II, 208).

une coiffure à la Caracalla¹, mise à la mode autant par l'École de David que par cet engouement pour les formes grecques et romaines qui marqua les premières années de ce siècle. Malgré le bruit que faisaient quelques maraîchers attardés passant au galop pour se rendre à la grande halle², cette rue si agitée avait alors un calme dont la magie n'est connue que de ceux qui ont erré dans Paris désert, à ces heures où son tapage, un moment apaisé, renaît et s'entend dans le lointain comme la grande voix de la mer³. Cet étrange jeune homme devait être aussi curieux pour les commerçants du Chat-qui-pelote, que le Chat-qui-pelote l'était pour lui. Une cravate éblouissante de blancheur⁴ rendait sa figure tourmentée encore plus pâle qu'elle ne l'était réellement. Le feu tour à tour sombre et pétillant que jetaient ses yeux noirs s'harmoniait⁵ avec les contours bizarres de son visage, avec sa bouche large et sinueuse qui se contractait en souriant. Son front, ridé par une contrariété violente, avait quelque chose de fatal. Le front n'est-il pas ce qui se trouve de plus prophétique

1. Sur le modèle du buste antique de Caracalla, très répandu dans les ateliers sous l'Empire. Mais la coiffure est à refaire, car les bustes de Caracalla montrent des cheveux frisés, courts et drus, alors que le jeune homme a des cheveux « défrisés » dont les boucles sont « éparpillées sur les épaules ».

2. L'Hermitte de la Chaussée d'Antin se plaignait pour ce quartier, en 1812, du « voisinage de la Halle », fâcheux « pour les gens qui n'ont pas le sommeil dur ».

3. Auguste Luchet, en 1830, donne les rues Saint-Denis et Saint-Martin pour « les plus bruyantes de Paris »; il y note « un encombrement perpétuel [...] un murmure de pas, de conversations, de cris divers qui commence à quatre heures du matin et ne cesse qu'à minuit » (*Esquisses dédiées au peuple parisien*, p. 158).

4. La cravate est devenue « le criterium auquel on reconnaîtrait l'homme comme il faut », écrit Balzac dans la *Physiologie de la toilette* (O.D. II, 47).

5. L'emploi du verbe *harmonier* là où nous écrivons aujourd'hui *harmoniser* est courant chez Balzac.

en l'homme¹? Quand celui de l'inconnu exprimait la passion, les plis qui s'y formaient causaient une sorte d'effroi par la vigueur avec laquelle ils se prononçaient; mais lorsqu'il reprenait son calme, si facile à troubler, il y respirait une grâce lumineuse qui rendait attrayante cette physionomie où la joie, la douleur, l'amour, la colère, le dédain éclataient d'une manière si communicative que l'homme le plus froid en devait être impressionné^{2a}. Cet inconnu se dépitait si bien au moment où l'on ouvrit précipitamment^b la lucarne du grenier, qu'il n'y vit pas apparaître trois joyeuses figures rondettes, blanches, roses, mais aussi communes que le sont les figures du Commerce sculptées sur certains monuments³. Ces trois faces, encadrées par la lucarne, rappelaient les^c têtes d'anges bouffis semés dans les nuages qui accompagnent le Père éternel^d. Les apprentis respirèrent les émanations^e de la rue avec une avidité qui démontrait combien l'atmosphère de leur grenier était chaude et méphitique. Après avoir indiqué ce singulier factionnaire, le commis qui paraissait être le plus jovial^f disparut

1. « La peau du front, sa position, sa couleur, sa tension ou son relâchement font connaître les passions de l'âme, l'état actuel de notre esprit. En d'autres termes, la partie solide du front indique la mesure interne de nos facultés, et la partie mobile l'usage que nous en faisons », lit-on dans le « Lavater » dont Balzac possédait l'édition de 1820 en dix volumes; et encore : « L'œil et le front semblent être les traits physiologiques les plus décisifs de l'artiste » (*Les Physiologies d'artistes célèbres*, dans le tome VI).

2. De ce personnage d'artiste, Balzac a tracé une lointaine esquisse en Jacob del Ryès, héros du roman de jeunesse inachevé *Sténie* (1820-21, éd. Prioult, p. 57) : « Ses cheveux, ses yeux sont noirs » et « la fierté qui réside en son œil d'aigle et sur son front » contraste avec une grâce presque féminine. Le héros de *La Maison du Chat-qui-pelote* illustre, comme del Ryès, le type de l'artiste, tel que Balzac l'a conçu et défini dans son essai *Des artistes* (O.D. I, pp. 351 sq.).

3. Ce passage paraît évoquer la scène allégorique originellement dessinée par Antoine Coypel et figurant des Amours remuant des ballots sous les ordres de Mercure.

et revint en tenant à la main un instrument dont le métal inflexible a été récemment remplacé par un cuir souple^{1a} ; puis tous prirent une expression malicieuse en regardant le badaud qu'ils aspergèrent^b d'une pluie fine et blanchâtre dont le parfum prouvait que les trois mentons venaient d'être rasés. Élevés sur la pointe de leurs pieds et réfugiés au fond de leur grenier pour jouir de la colère de leur victime, les commis cessèrent de rire en voyant l'insouciant dédain avec lequel le jeune homme secoua son manteau, et le profond mépris que peignit sa figure quand il leva les yeux sur la lucarne vide. En ce moment, une main blanche et délicate fit remonter vers l'imposte la partie inférieure d'une des grossières croisées du troisième étage, au moyen de ces coulisses dont le tourniquet laisse souvent tomber à l'improviste le lourd vitrage qu'il doit retenir. Le passant^c fut alors récompensé de sa longue attente. La figure d'une jeune fille, fraîche comme un de ces blancs calices qui fleurissent au sein des eaux, se montra couronnée d'une ruche en mousseline froissée qui donnait à sa tête^d un air d'innocence admirable. Quoique couverts d'une étoffe brune, son cou, ses épaules s'apercevaient, grâce à de légers interstices ménagés par les mouvements du sommeil. Aucune expression de contrainte n'altérait ni l'ingénuité de ce visage, ni le calme de ces yeux immortalisés par avance dans les sublimes compositions de Raphaël² :

1. Il s'agit apparemment d'un clysopompe et nous avons là le premier exemple dans *La Comédie humaine* de ces farces d'apprentis que Balzac se plaît à décrire en souvenir de sa propre jeunesse. Il en prêtera d'autres à des clercs dans *Le Colonel Chabert* et *Un Début dans la vie*.

2. Balzac voyait déjà sa sœur Laure, quand elle était âgée de vingt ans, avec un « joli petit visage de vierge de Raphaël » (*Corr.* Pierrot, I, 117). Les comparaisons de ce genre sont devenues ordinaires sous sa plume et Raphaël est constamment cité dans *La Comédie humaine*, comme en fait foi l'abondante notice du D^r Lotte dans son *Index des personnes réelles* (Pl. XI, 1259).

c'était la même grâce, la même tranquillité de ces vierges devenues proverbiales^a. Il existait un charmant contraste produit par la jeunesse des joues de cette figure, sur laquelle le sommeil avait comme mis en relief^b une surabondance de vie, et par la vieillesse de cette fenêtre massive aux contours grossiers, dont l'appui était noir. Semblable à ces fleurs de jour qui n'ont pas encore au matin déplié leur tunique roulée par le froid des nuits, la jeune fille, à peine éveillée, laissa errer ses yeux bleus sur les toits voisins et regarda le ciel; puis, par une sorte d'habitude, elle les baissa sur les sombres régions de la rue, où ils rencontrèrent aussitôt ceux de son adorateur^c : la coquetterie la fit sans doute souffrir d'être vue en déshabillé^d, elle se retira vivement en arrière, le tourniquet tout usé tourna, la croisée redescendit avec cette rapidité qui, de nos jours, a valu un nom odieux à cette naïve^e invention de nos ancêtres¹, et la vision disparut. Pour ce jeune homme, la plus brillante des étoiles du matin semblait avoir été soudain cachée par un nuage.

Pendant ces petits événements, les lourds volets intérieurs qui défendaient le léger vitrage^f de la boutique du Chat-qui-pelote avaient été enlevés comme par magie². La vieille porte à heurtoir fut repliée sur le mur intérieur de la maison par un serviteur vraisemblablement contemporain de l'enseigne, qui d'une main tremblante y attacha le morceau de drap carré

1. Il s'agit bien entendu de fenêtres à guillotine.

2. On a vu plus haut que l'heure est « matinale », mais il est constant qu'on se lève, dans l'industrielle rue Saint-Denis, plus tôt que dans la plupart des autres rues de Paris. « J'entraï mardi dernier au Palais-Royal », écrit l'Hermite, « à huit heures du matin, après avoir été faire quelques emplettes dans la rue Saint-Denis. Le premier contraste dont je fus frappé fut celui du mouvement qui régnait dans ce quartier et du repos qu'à la même heure je trouvais dans l'autre. Tous les marchands de la rue Saint-Denis étaient depuis longtemps à leurs comptoirs; tous les magasins du Palais-Royal, excepté ceux des comestibles, étaient encore fermés ».

sur lequel était brodé en soie jaune le nom de *Guillaume*^a *successeur de Chevreil*. Il eût été difficile à plus d'un passant de deviner le genre de commerce de monsieur Guillaume. A travers les gros barreaux de fer qui protégeaient extérieurement sa boutique, à peine y apercevait-on^b des paquets enveloppés de toile brune aussi nombreux que des harengs quand ils traversent^c l'Océan. Malgré l'apparente simplicité de cette gothique façade, monsieur Guillaume était de tous les marchands drapiers de Paris celui dont les magasins se trouvaient toujours le mieux fournis, dont les relations avaient le plus d'étendue, et dont la probité commerciale ne souffrait pas le moindre soupçon^d. Si quelques-uns de ses confrères concluaient des marchés avec le gouvernement sans avoir la quantité de drap voulue^e, il était toujours prêt à la leur livrer^f, quelque considérable que fût le nombre de pièces soumissionnées^g. Le rusé négociant connaissait^h mille manières de s'attribuerⁱ le plus fort bénéfice sans se trouver obligé, comme eux, de courir chez des protecteurs, y faire des bassesses ou de riches présents. Si les confrères^j ne pouvaient le payer qu'en excellentes traites un peu longues, il indiquait son notaire comme un homme accommodant, et savait encore tirer une seconde mouture du sac, grâce à cet expédient qui faisait dire proverbialement aux négociants de la rue Saint-Denis : — Dieu vous garde du notaire de monsieur Guillaume ! pour désigner un escompte onéreux². Le vieux négociant se trouva debout comme par miracle, sur le seuil de sa boutique, au

1. La phrase boite à la suite d'une ultime et malencontreuse correction, prescrite par Balzac en marge de son exemplaire personnel de *La Comédie humaine*, dit Furne corrigé (voir la variante, p. 332).

2. Balzac a signalé déjà certains services onéreux ainsi rendus par des notaires pour le compte de leurs clients dans le *Code des gens honnêtes* (O. D. II, pp. 120 sq.). On sait qu'il avait accompli en 1818-1819 un stage de notariat chez M^e Passez, un ami de sa famille.



B. N. Estampes

Cl. B. N.

LE BOUTIQUEUR ENRICH
Gravure de Genty

moment où le domestique se retira. Monsieur Guillaume regarda la rue Saint-Denis, les boutiques voisines et le temps, comme un homme qui débarque au Havre et revoit la France après un long voyage. Bien convaincu que rien n'avait changé pendant son sommeil, il aperçut alors le passant en faction, qui de son côté contemplait le patriarche de la draperie comme Humboldt dut examiner le premier gymnote électrique^a qu'il vit en Amérique¹. Monsieur Guillaume portait de larges culottes de velours noir, des bas chinés et des souliers carrés à boucles d'argent. Son habit à pans carrés, à basques carrées, à collet carré², enveloppait^b son corps légèrement voûté d'un drap verdâtre^c garni de grands boutons en métal blanc mais rougis par l'usage. Ses cheveux gris étaient si exactement aplatis et peignés sur son crâne jaune, qu'ils le faisaient ressembler à un champ sillonné. Ses petits yeux verts^d, percés comme avec une vrille, flamboyèrent^e sous deux arcs marqués d'une faible rougeur à défaut de sourcils. Les inquiétudes avaient tracé sur son front des rides horizontales aussi nombreuses que les plis de son habit^f. Cette figure blême annonçait la patience, la sagesse commerciale, et l'espèce de cupidité rusée que réclament les affaires. A cette époque on voyait moins rarement qu'aujourd'hui de ces vieilles familles où se conservaient, comme de précieuses traditions, les mœurs, les costumes caractéristiques de leurs professions, et restées au

1. Ces poissons, sortes d'anguilles gigantesques, pourvus d'une propriété électrique qu'ils exercent pour l'attaque et la défense, ont été observés par Humboldt lors de sa navigation sur l'Orénoque en 1800 et décrits dans le récit de son voyage.

2. Selon Mme Jeanne Reboul, ce goût des détails « carrés » dans le costume, partagé par le notaire Mathias dans *Le Contrat de mariage*, correspond à cette époque dans l'esprit de Balzac, adepte de la méthode inductive et intuitive d'un Lavater, à « une certaine conscience professionnelle de l'ancien temps » (*Balzac et la Vestignonomie*, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1950, p. 223).

milieu de la civilisation nouvelle comme ces débris antédiluviens retrouvés par Cuvier dans les carrières ^{1a}. Le chef de la famille Guillaume était un de ces notables gardiens des anciens usages : on le surprenait à regretter ^b le Prévôt des Marchands, et jamais il ne parlait d'un jugement du tribunal de commerce sans le nommer la *sentence des consuls* ². Levé sans doute en vertu de ces coutumes le premier de sa maison, il attendait de pied ferme l'arrivée de ses trois commis, pour les gourmander en cas de retard. Ces jeunes disciples de Mercure ne connaissaient rien de plus redoutable que l'activité silencieuse avec laquelle le patron scrutait leurs visages et leurs mouvements, le lundi matin, en y recherchant les preuves ou les traces de leurs escapades. Mais, en ce moment, le vieux drapier ne fit aucune attention à ses apprentis, il était occupé à chercher le motif de la sollicitude avec laquelle le jeune homme en bas de soie et en manteau portait alternativement les yeux sur son enseigne et sur les profondeurs de son magasin. Le jour, devenu plus éclatant, permettait d'y apercevoir le bureau grillagé, entouré de rideaux en vieille soie verte, où se tenaient les livres immenses, oracles muets de la maison. Le trop curieux étranger semblait convoiter ce petit local, y prendre le plan d'une salle à manger latérale, éclairée par un vitrage pratiqué dans le plafond, et d'où la famille réunie devait facilement voir,

1. Balzac songe aux *Recherches sur les ossements fossiles* de Cuvier, publiées sous la Restauration. Il évoque encore dans un article de *La Caricature* « les *anaplothériens* regrettés et retrouvés çà et là par M. Cuvier » (O. D. II, 194).

2. A la date où se déroule le récit (1810-1811, voir p. 54, n. 2), le tribunal de commerce, créé par le code de 1808, est une institution toute récente. Sous l'Ancien Régime, la justice en matière commerciale était rendue par des « juges-consuls ». La fidélité de M. Guillaume à l'ancien vocabulaire, dont un autre exemple sera donné p. 56, est un trait de caractère, comme celle du marquis d'Esgrignon qui, dans *Le Cabinet des Antiques* (p. 59), dit *tailles* au lieu d'*impôts*.



MONSIEUR GUILLAUME
Gravure de Meissonier pour l'édition Furne



pendant ses repas, les plus légers accidents qui pouvaient arriver sur le seuil de la boutique. Un si grand amour pour son logis paraissait suspect à un négociant qui avait subi le régime du Maximum ^{1a}. Monsieur Guillaume pensait donc assez naturellement que cette figure sinistre en voulait à la caisse du Chat-qui-pelote ^b. Après avoir discrètement joui du duel muet qui avait lieu entre son patron et l'inconnu, le plus âgé des commis hasarda de se placer sur la dalle où était monsieur Guillaume, en voyant le jeune homme contempler à la dérobée les croisées du troisième. Il fit deux pas dans la rue, leva la tête, et crut avoir aperçu mademoiselle Augustine Guillaume qui se retirait avec précipitation. Mécontent de la perspicacité de son premier commis, le drapier lui lança un regard de travers; mais tout à coup les craintes mutuelles que la présence de ce passant excitait dans l'âme du marchand et de l'amoureux commis se calmèrent. L'inconnu héla ^c un fiacre qui se rendait à une place voisine, et y monta rapidement en affectant une trompeuse indifférence. Ce départ mit un certain baume dans le cœur des autres commis, assez inquiets de retrouver la victime de leur plaisanterie ^d.

— Eh bien, messieurs, qu'avez-vous donc à rester là, les bras croisés? dit monsieur Guillaume à ses trois néophytes. Mais autrefois, sarpejeu, quand j'étais chez le sieur Chevrel, j'avais déjà visité plus de deux pièces de drap.

— Il faisait donc jour de meilleure heure, dit le second commis que cette tâche concernait.

Le vieux négociant ne put s'empêcher de sourire. Quoique deux de ces trois jeunes gens, confiés à ses soins par leurs pères, riches manufacturiers ^e de Louviers et Sedan, n'eussent qu'à demander cent mille francs ^f pour les avoir, le jour où ils seraient en

1. Le régime du Maximum est le régime de taxation décrété le 2 mai 1793 contre l'agiotage et l'accaparement.

âge de s'établir, Guillaume croyait de son devoir de les tenir sous la férule d'un antique despotisme inconnu de nos jours dans les brillants magasins modernes dont les commis veulent être riches à trente ans : il les faisait travailler comme des nègres. A eux trois, ces commis suffisaient¹ à une besogne qui aurait mis sur les dents dix de ces employés dont le sybaritisme enflait aujourd'hui les colonnes du budget². Aucun bruit ne troublait la paix de cette maison solennelle, où les gonds semblaient toujours huilés, et dont le moindre meuble avait cette propreté respectable qui annonce un ordre et une économie sévères. Souvent, le plus espiègle des commis s'était amusé à écrire sur le fromage de Gruyère qu'on leur abandonnait au déjeuner, et qu'ils se plaisaient à respecter^a, la date de sa réception primitive. Cette malice et quelques autres semblables faisaient parfois sourire la plus jeune des deux filles de Guillaume, la jolie vierge qui venait d'apparaître au passant enchanté. Quoique chacun des apprentis, et même le plus ancien^b, payât une forte pension, aucun d'eux n'eût été assez hardi pour rester à la table du patron au moment où le dessert y était servi. Lorsque madame Guillaume parlait d'accommoder la salade, ces pauvres jeunes gens tremblaient en songeant avec quelle parcimonie sa prudente^c main savait y épancher^d l'huile. Il ne fallait pas qu'ils s'avisassent de passer une nuit dehors sans avoir donné longtemps à l'avance un motif plausible de cette irrégularité. Chaque dimanche, et à tour de rôle, deux commis accompagnaient la famille Guillaume à la messe de

1. « Autrefois les négociants en étoffes avaient tout au plus trois ou quatre commis [...] Aujourd'hui quinze, dix-huit, vingt commis : j'en ai vingt-deux », s'écrit M. Bertrand, négociant rue Saint-Denis, dans *Les Trois Quartiers* de Picard et Mazères. Nous sommes alors en 1827 et non plus vers 1810.

2. Balzac effleure un problème qu'il abordera en grand détail dans *Les Employés*.

Saint-Leu et aux vêpres¹. Mesdemoiselles Virginie et Augustine, modestement vêtues d'indienne², prenaient chacune le bras d'un commis et marchaient en avant, sous les yeux perçants de leur mère, qui fermait ce petit cortège domestique avec son mari accoutumé par elle à porter deux gros paroissiens reliés en maroquin noir. Le second commis n'avait pas d'appointements. Quant à celui que douze^a ans de persévérance et de discrétion initiaient aux secrets de la maison, il recevait huit cents francs³ en récompense de ses labeurs. A certaines fêtes de famille, il était gratifié de quelques cadeaux auxquels la main sèche et ridée de madame Guillaume donnait seule du prix : des bourses en filet qu'elle avait soin d'emplir^b de coton pour faire valoir leurs dessins^c à jour, des bretelles fortement conditionnées, ou des paires de bas de soie bien lourdes. Quelquefois, mais rarement, ce premier ministre était admis à partager les plaisirs de la famille soit quand elle allait à la campagne, soit quand après des mois d'attente elle se décidait à user de son droit à demander, en louant une loge, une pièce à laquelle Paris ne pensait plus^d. Quant aux trois^{4e} autres commis, la barrière de respect qui séparait jadis un maître drapier de ses apprentis était placée si fortement entre eux et le vieux négociant, qu'il leur eût été plus facile de voler une pièce de drap que de déranger cette auguste étiquette. Cette réserve peut paraître

1. Moins de cent mètres à parcourir dans la direction du Châtelet, et la rue à traverser...

2. L'indienne est une étoffe de coton peinte ou imprimée, dont la fabrication, d'origine hindoue, avait été introduite en France vers 1760 par Oberkampf.

3. Huit cents francs par an, sans aucun doute.

4. Il a été indiqué plus haut que M. Guillaume attendait « ses trois commis » (p. 32). La contradiction est flagrante et vient du « Furne corrigé », où Balzac a substitué ici « trois » à « deux » (et de même, plus loin, « cinq » à « quatre », voir p. 53), sans prévoir les incidences nécessaires d'une telle correction.

III

CHOIX DE VARIANTES

On trouvera ci-dessous les variantes que nous avons choisies, présentées dans l'ordre où elles apparaissent au fil du texte. La liste des sigles employés et les principes généraux de notre notation ont été indiqués p. 317.

Nous reproduisons au moins le premier et le dernier mot de chaque passage modifié ou ajouté. Quelques exemples faciliteront les consultations nécessaires.

naguère *F* : encore, il y a peu de temps *ant.* [tems *M.*]

*Le texte actuel « naguère » apparaît pour la première fois dans l'édition Furne ; on lit dans tous les états antérieurs : « encore, il y a peu de temps ». On relève dans *M* la graphie tems.*

aux historiens *F* : aux romanciers *B* : aux romanciers et aux antiquaires *ant.*

Le texte actuel « aux historiens » apparaît pour la première fois dans l'édition Furne ; on lit dans l'édition Béchét (et dans l'édition intermédiaire Charpentier) : « aux romanciers » ; les états antérieurs portent : « aux romanciers et aux antiquaires ».

[en] a reçu de rouge *add. B.*

Mots ajoutés dans l'édition Béchét, sauf le mot « en », introduit postérieurement.

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

Page 19 :

- a. LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE *F* : GLOIRE ET MALHEUR *ant.*
b. Dédicace *add.* *F.*

Page 21 :

- a. naguère *F* : encore, il y a peu de temps *ant.* [tems *M*].
b. Au milieu... précieuses *B* : Il existait encore, il y a peu de temps, au milieu de la rue Saint-Denis et presque au coin de celle du Petit-Lion, une de ces maisons précieuses *ant.*
c. aux historiens *F* : aux romanciers *B* : aux romanciers et aux antiquaires *ant.*
d. reconstruire par analogie l'ancien Paris *B* : reconstruire l'ancien Paris dans leurs ouvrages *ant.*
e. bariolés *F* : chargés *ant.*
f. que traçaient *F* : tracés par *B* : tracés en profusion par *O* : dessinés en profondeur par *M.*

Page 22 :

- a. le badigeon *B* : la chemise jaunâtre passée à la maison par le badigeonneur *ant.*
b. cette frêle maison *F* : cette maison frêle *B* : la maison *ant.*
c. mars *M* : avril rayé sur *M.*
d. d'une boutique en face *FC* : de la boutique qui se trouvait en face *ant.*
e. archéologue *F* : historien *ant.*
f. seizième *F* : XVI^e *B* : XV^e *O* : 15^e en surcharge sur 16^e *M.*

Page 23 :

- a. cet observateur, ennuyé *B* : l'impatient observateur, fatigué *M.*
b. sur ses lèvres *B* : sur sa figure *ant.*
c. où se rencontraient... risibles *add.* *B.*
d. avait été rechampie d'autant *B* : avait reçu autant *ant.*
e. [en]a reçu de rouge *add.* *B.*

f. Cette toile causait la gaité *B* : Ce chef-d'œuvre désespérant causait l'inextinguible gaité *ant.*

g. que le plus spirituel... comique *B* : qu'il serait difficile à un peintre moderne de donner à un chat une figure aussi merveilleusement sérieuse *ant.*

Page 24 :

- a. de manière à faire croire... passans *B* : avec un rare talent *ant.*
b. qui devaient... flâneurs *F* : dont un consciencieux flâneur devait s'inquiéter *B* : qui mettaient l'admirateur dans l'embarras *ant.*
c. Le soleil et la pluie avaient rongé *B* ; l'intempérie du climat parisien avait rongé *ant.*
d. Toute la description de l'enseigne, depuis il faut dire, a été ajoutée en marge de *M.*

Page 25 :

- a. la Truie-qui-file, le Singe-vert *O* : la truie qui filait, le chat qui pelotait *M.*
b. Cependant l'inconnu... mémoire *F* : Cependant, il était difficile de croire que l'inconnu restât là pour admirer ce chat car un moment d'attention suffisait à le graver dans la mémoire *B* : Cependant il était difficile de croire que ce fût à la délicieuse peinture de ce chat qu'était due la faction [du jeune homme *M*] de l'inconnu *ant.*

Page 27 :

a. Le portrait du jeune homme (depuis Son manteau) a été bouleversé dans *B* ; nous donnons en deux colonnes le texte de *B* et celui d'*O* (peu différent de *M*). Les modifications postérieurement introduites dans *F* sont, sinon négligeables, du moins restreintes, comme on pourra s'en assurer en comparant le texte de *B* avec le texte définitif fourni p. 25 du présent volume.

B

Son manteau, plissé dans le goût des draperies antiques, laissait voir une élégante chaussure, d'autant plus remarquable au milieu de la boue parisienne, qu'il portait des bas de soie blancs dont les mouchetures attestaient son impatience. Les boucles de ses cheveux noirs défrisés par l'humidité, dont ses épaules étaient couvertes, indiquaient une coiffure à la Caracalla, que la récente résur-

O

Son manteau, plissé avec un goût inné pour l'imitation des élégantes draperies antiques, laissait voir de petits pieds d'autant plus brillants, au milieu de la boue noire du pavé parisien, que le jeune homme portait des bas de soie blancs dont les mouchetures attestaient son impatience. Sous son chapeau, quelques boucles de cheveux noirs, défrisés par l'humidité et retombant sur son col, indi-

rection de la sculpture et certain engouement pour l'antique avaient mise à la mode. Il sortait sans doute d'une noce ou d'un bal, il était six heures et demie du matin, et il portait des gants blancs déchirés. Malgré le bruit que faisaient quelques maraichers attardés qui passaient au galop pour se rendre à la grande halle, cette rue si agitée avait alors un calme dont il est difficile de concevoir la magie, si l'on n'a pas erré dans Paris désert, à ces heures où son tapage, un moment apaisé, renaît et s'entend dans le lointain comme la grande voix de la mer. Cet étrange jeune homme devait être aussi curieux pour les commerçans du Chat-qui-pelote, que le Chat-qui-pelote l'était pour lui. Une cravatte éblouissante de blancheur rendait sa figure tourmentée encore plus pâle qu'elle ne l'était réellement. Le feu tour à tour sombre et pétillant que jetaient ses yeux noirs s'harmoniait avec les contours bizarres de son visage, avec sa bouche large et sinucuse qui se contractait en souriant. Son front, ridé par une contrariété violente, avait quelque chose de fatal. Le front n'est-il pas ce qui se trouve de plus prophétique en l'homme. Quand celui de l'inconnu exprimait la passion, les plis causaient une sorte d'effroi par la vigueur avec laquelle ils se prononçaient, tandis que si la peau brune reprenait son calme si facile à troubler, il y respirait une grâce dont la poésie à demi-lumineuse éclairait des traits qui auraient semblé repoussans s'ils n'eussent été

quaient qu'il était coiffé à la Caracalla, coiffure que la récente résurrection de la sculpture et l'admiration pour l'antique avaient mise à la mode. Une cravatte éblouissante de blancheur rendait encore plus pâle sa figure tourmentée. On oubliait facilement les contours bizarres, la bouche trop large et très sinucuse de ce visage original, grâce au feu tour à tour sombre et pétillant qui s'échappait de deux yeux noirs. Des gants blancs déchirés annonçaient que l'inconnu sortait sans doute de quelque noce, car il était six heures et demie du matin. Sauf quelques maraichers attardés qui passaient au galop en réveillant les échos, cette rue si agitée avait alors un calme dont il est difficile de concevoir la magie si l'on n'a pas erré dans Paris désert, à ces heures où son bruit infernal, un moment apaisé, renaît et s'entend dans le lointain comme la grande voix de la mer.

Cet étrange jeune homme formait un tableau un peu plus curieux que celui du Chat-qui-pelote : sa bouche souriait avec amertume ; son front, plissé par une violente contrariété, avait quelque chose de fatal ; car le crâne est ce que l'homme a de plus prophétique. Quand la peau brune de ce front haut et large restait unie et tendue, il respirait le génie, la grâce, et de concert avec les yeux, il faisait mentir toutes les prédictions d'un visage repoussant, s'il n'eût été sans cesse ennobli par une physionomie spirituelle ; mais quand ce front, chargé

sans cesse ennoblis par une physionomie spirituelle où la joie, la douleur, l'amour, la colère, le dédain, éclataient d'une manière si communicative, qu'un homme froid devait épouser involontairement les affections qui s'y peignaient.

de rides qui ressemblaient aux jeux de l'eau, exprimait une passion trop forte, cette figure causait une sorte d'effroi : mobile à l'excès, la joie, la douleur, l'amour, la colère, le dédain s'y succédaient avec quelque chose de si communicatif qu'on devait involontairement partager les affections qu'il plaisait à ce jeune homme d'exprimer.

b. précipitamment *O* : tout doucement *M.*

c. Ces trois faces... rappelaient les *B* : Ces trois faces... eurent l'air de ces *O* : Elles bouchèrent la lucarne et eurent l'air de ces *M.*

d. semés dans les nuages qui accompagnent le Père éternel *F* : semées dans les nuages dont on accompagne le Père éternel *B* : dont on accompagne les nuages du Père éternel *ant.*

e. les émanations *O* : l'air épais *M.*

f. le commis qui paraissait être le plus jovial *F* : Celui des commis auquel appartenait la figure la plus joviale *O* : Celle des trois figures qui paraissait la plus joviale *M.*

Page 28 :

a. [en] tenant à la main... souple *add. O* [souple *F* : souple et poli *ant.*].

b. Le badaud qu'ils aspergèrent *B* ; l'étranger, qui tout à coup fut aspergé *O* :... serait arrosé *M.*

c. le passant *B* ; le jeune artiste *ant.*

d. d'une ruche... tête *B* : de la mousseline froissée qui donnait à son front, à sa tête *ant.*

Page 29 :

a. de ces vierges devenues proverbiales *add. O.*

b. avait comme mis en relief *F* : avait laissé comme *ant.*

c. de son adorateur *F* : du contemplateur *B* : de l'artiste *ant.*

d. la coquetterie... déshabillé *B* : Elle devint rouge comme une cerise, sans doute par coquetterie d'être vue ainsi en déshabillé *ant.*

e. naïve *F* : triste *ant.*

f. qui défendaient le léger vitrage *O* : qui formaient la double défense du vitrage *M.*

Page 30 :

a. le nom de *Guillaume B* : l'enseigne et le nom classique de *Guillaume ant.*

b. à peine y apercevait-on *B* : on n'y apercevait *O* : on n'apercevait dans les sombres rayons en chêne du magasin *M.*

- c. que des harengs quand ils traversent *B* : qu'une cohorte de harengs qui traversent *ant.*
 d. ne souffrait pas le moindre soupçon *FC* : était la plus exacte *ant.* (*légères variantes*).
 e. sans avoir la quantité de drap voulue *add. B.*
 f. toujours prêt à la leur livrer *B* : toujours prêt à livrer, dans les huit jours, le drap nécessaire à l'habillement de nos armées *ant.*
 g. quelque considérable... soumissionnées *B* : quel que fût le nombre d'aunes qu'ils eussent promis *add. O.*
 h. connaissait *B* : avait *ant.*
 i. de s'attribuer *B* : de s'y prendre pour s'attribuer *ant.*
 j. les confrères *B* : ces fournisseurs de l'Empereur *ant.*

Page 31 :

- a. le premier gymnote électrique *B* : le premier Kanguroos *ant.*
 b. enveloppait *F* : environnait *ant.*
 c. verdâtre *au dessus de jaunâtre rayé M.*
 d. verts *O* : gris *M.*
 e. flamboyaient *add. O* (*variantes postérieures dans la structure de la phrase*).
 f. de son habit *B* : d'un fichu *ant.*

Page 32 :

- a. retrouvés par Cuvier dans les carrières *B* : retrouvés par M. Cuvier *O* : échappés au naufrage de 1789 *M.*
 b. à regretter *B* : à menacer un confrère du syndic, à regretter *ant.*

Page 33 :

- a. du Maximum *FC* : de la terreur *ant.*
 b. Un si grand amour... Chat-qui-pelote *add. O.*
 c. héla *F* : fit signe à *ant.*
 d. plaisanterie *F* : aspersion *ant.*
 e. manufacturiers *M* : après ce mot, Balzac a écrit et rayé d'Elbeuf.
 f. francs *F* : écus *ant.*

Page 34 :

- a. et qu'ils se plaisaient à respecter *O* : et qu'ils délaissaient pour acheter autre chose *M.*
 b. le plus ancien *F* : le plus jeune *ant.*
 c. prudente *F* : inexorable *ant.*
 d. savait y épancher *O* : y épanchait *M.*

Page 35 :

- a. douze *F* : sept *ant.*
 b. qu'elle avait soin d'emplir *O* : pleines *M.*

- c. pour faire valoir leurs dessins *F* : pour en faire valoir les dessins *ant.*
 d. admis à partager... à laquelle Paris ne pensait plus *B* : ... que Paris ne voyait plus *O* : admis aux parties de campagne pour lesquelles on louait un remise ou aux parties de spectacle où la famille allait dans une loge promise des mois entiers *M.*
 e. trois *FC* : deux *ant.*

Page 36 :

- a. il devenait l'objet de *F* : il était l'objet de *O* : il excitait une compassion et obtenait des *M.*
 b. le patron... docteurs *O* : le patron ne regardait pas à vingt-cinq louis à donner au médecin *M.*
 c. car il ne répondait pas seulement des mœurs *B* : bref, il répondait des mœurs *ant.*
 d. trahissait *F* : annonçait *ant.* *Avant ce verbe, B. a écrit et rayé comme celle de presque toutes les vieilles dévotes.*
 e. garni de *F* : orné de *B* : qui avait des *ant.*

Page 37 :

- a. La jeunesse atténuait... figure *O* : La jeunesse rendait sa ressemblance avec sa mère assez supportable *M.*
 b. rayons sur lesquels le vieux domestique... poussière *O* : rayons sans un grain de poussière *M.*

Page 38 :

- a. souvent leur mère... cause *add. B.*
 b. de famille formaient *O* : de famille et qui arrivaient encore assez souvent formaient *M.*

Page 39 :

- a. et son beau-père *M. Cardot add. FC.*
 b. Madame Roguin... irréprochables *F* (*sauf l'addition ci-dessus*) : leur oncle le notaire et sa femme qui avait des diamans, un cousin chef de division au ministère de la guerre, les négocians les mieux famés de la rue des Bourdonnais, deux ou trois vieux banquiers, et quelques jeunes femmes de mœurs irréprochables *ant.*
 c. empaquetés *B* : servis *ant.*
 d. vie monotone *F* : taciturnité de la vie ordinaire *ant.*
 e. autant de mouvement... évêque (*variantes de détail*) *O* : du mouvement *M.*
 f. aidaient leur mère à se coucher *O* : couchaient leur mère *M.*
 g. la sœur tourière *B* : madame Guillaume *ant.*

Page 40 :

- a. Quelque *B* : Telles *ant.*